



Avis d'audience

Le 14 novembre 2013

Réf. 2013-H-104

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience en novembre 2013 pour étudier la demande de la Société d'Énergie du Nouveau-Brunswick (Énergie NB) concernant la modification de la stratégie d'investissement des fonds pour la gestion des déchets et du combustible usé de la centrale nucléaire de Point Lepreau. L'installation est située sur la péninsule Lepreau, à 40 km au sud-ouest de Saint John, au Nouveau-Brunswick.

La Commission a déterminé qu'il n'était pas nécessaire de tenir une audience publique pour étudier la demande d'Énergie NB. L'audience se déroulera par voie de mémoires soumis par le personnel de la CCSN et Énergie NB.

Lorsque la Commission aura terminé ses délibérations et rendu une décision dans ce dossier, un *Compte rendu des délibérations, y compris les motifs de décision* sera publié sur le site Web de la CCSN et mis à la disposition du public.

Les mémoires présentés à l'audience ne sont pas disponibles en ligne. Pour en obtenir une copie, il faut en faire la demande au Secrétariat, à l'adresse ci-dessous :

Marie-Claude Valade
Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire Tél. : 613-947-8597 ou 1-800-668-5284
280, rue Slater, C. P. 1046 Téléc. : 613-995-5086

Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Courriel : interventions@cnscccsn.gc.ca